

## DEMANDE DE PERMIS

### Construction d'un poulailler ou clapier

(à l'intérieur du périmètre urbain, des zones villégiature et de tous terrains de moins de 3 000 m<sup>2</sup> à l'extérieur du périmètre urbain)

#### Propriété visée par la demande

Adresse

#### Identification du requérant \*

Prénom

Nom

Nom de l'entreprise (le cas échéant)

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Téléphone (autre)

Courriel

\* Lorsque le requérant n'est pas propriétaire, mais agit à titre de mandataire pour celui-ci, il doit fournir une procuration signée l'habitant à présenter une telle demande. [Procuration](http://bit.ly/VDM_procuration) (bit.ly/VDM\_procuration)

#### Renseignements relatifs à la demande

Date prévue de début des travaux

Date prévue de fin des travaux

Exécutant des travaux

propriétaire(s)      autre :

Valeur des travaux

#### Plateforme de demandes en ligne

Je désire que ma demande soit accessible via la plateforme de demandes en ligne afin de recevoir des notifications par courriel, de pouvoir faire son suivi, procéder au paiement et télécharger le permis ou le certificat d'autorisation délivré (courriel requis).



#### Consentement

Par la présente, je consens d'une façon libre et éclairée, à ce que la Ville de Dolbeau-Mistassini utilise les informations fournies sur ce formulaire afin de communiquer avec moi.


Je comprends que je peux exercer mon droit de retrait et retirer mon consentement à tout moment.

#### Déclaration et signature du requérant

Je déclare que tous les renseignements et documents fournis concernant ma demande sont, à tous les égards, vrais, complets et exacts. **Si le permis ou le certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux dispositions y étant indiquées.**

Signature du requérant

Date

Vous pouvez utiliser l'outil  afin d'apposer une signature électronique.

Les pages suivantes sont également à remplir et font partie intégrante de la présente demande.

#### Espace réservé au Service de l'urbanisme

Numéro de la demande

Date de réception

Date de réception des documents requis

## Envoi du formulaire de demande

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire de demande :

- par courriel au [urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca);
- par la poste ou en personne à : Ville de Dolbeau-Mistassini – Service de l'urbanisme 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7;
- Via la boîte de dépôt située sur le parvis à l'avant de l'hôtel de ville (à gauche de la porte principale avant), accessible en tout temps.

**MISE EN GARDE :** Le fait de ne pas répondre à toutes les questions ou de ne pas fournir les documents ou renseignements requis retardera le traitement de votre demande.

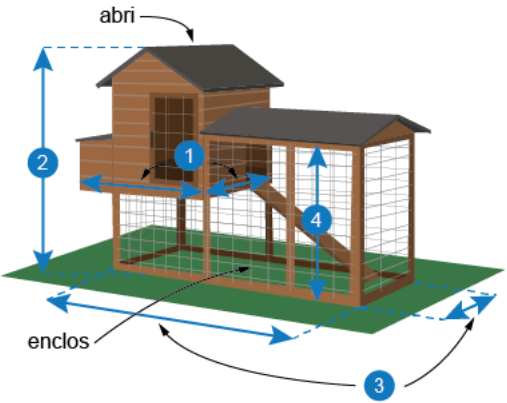
Le permis ou le certificat d'autorisation doit obligatoirement être obtenu préalablement au début des travaux.

L'officier responsable dispose de 30 jours, suivant la réception de l'ensemble des documents exigés et conformes, pour délivrer le permis ou le certificat d'autorisation si le projet est conforme la réglementation.

### Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 276-0160, poste 2300 ou à [urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca).

### Détails du projet

Type de bâtiment		poulailler		clapier			
Toiture		Matériau		Couleur			
Revêtement extérieur		Matériau(x)		Couleur			
Nombre d'animaux	Poule(s)	Lapin(s)					
<b>NORMES</b>							
Terrain de 1 500 m <sup>2</sup> ou moins max 3 animaux		Terrain de plus de 1 500 m <sup>2</sup> max 5 animaux dont max 3 poules					
Dimensions de l'abri ①							
Terrain de 1 500 m <sup>2</sup> ou moins max 5 m <sup>2</sup> (53 pi <sup>2</sup> )		Terrain de plus de 1 500 m <sup>2</sup> max 10 m <sup>2</sup> (107 pi <sup>2</sup> )					
Hauteur de l'abri ②							
max 2,5 m (8'2")							
Dimensions de l'enclos ③							
min 2,75 m <sup>2</sup> (29 pi <sup>2</sup> )		max 10 m <sup>2</sup> (107 pi <sup>2</sup> )					
Hauteur de la clôture de l'enclos ④							
min 1,2 m (4')		max 1,5 m (5')					

### Implantation de l'abri et de l'enclos

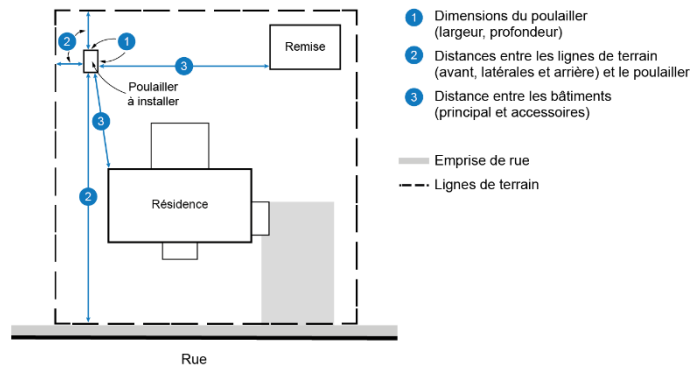
Distance des lignes de terrain	Avant	NORMES min 10 m (32'10")
	Latérale gauche	
	Latérale droite	
	Arrière	
Distance de la résidence		min 1,5 m (5')
Distance des autres bâtiments accessoires		min 1 m (3'3")
Distance des résidences voisines		min 6 m (19'8")
Distance de la limite du littoral (cours d'eau)		min 15 m (49'3")
Distance d'une installation de prélèvement d'eau (puits)		min 30 m (98'5")
Distance d'une voie cyclable, d'un passage piéton ou d'un sentier récréatif		min 15 m (49'3")

## Documents requis

Vous devez fournir :

- un plan projet d'implantation à l'échelle du poulailler ou clapier à construire identifiant :
  - l'implantation du poulailler ou clapier projeté;
  - les distances des lignes de terrain avant, latérales et arrière;
  - les bâtiments existants et leur distance du poulailler ou clapier projeté, le cas échéant.
- les plans et élévations du poulailler ou clapier projeté requis par l'officier responsable, pour qu'il puisse avoir une compréhension claire du projet de construction projeté.

Exemple de plan



Illustrations : Ville de Dolbeau-Mistassini